



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

OFFRE D'EMPLOI

PERSONNE PRÉPOSÉE À LA PERCEPTION AUX COTISATIONS

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec est à la recherche de deux personnes **préposées à la perception aux cotisations** pour un contrat d'une durée de 4 mois (22 janvier 2024 au 5 avril 2024).

Vous désirez faire partie de notre équipe, voici certains avantages que nous offrons :

- Un contrat d'une durée de 4 mois à temps complet (35 h/semaine)
- Rémunération de 22.25\$ de l'heure;
- Jours de congés payés par année pour maladie, responsabilité parentale ou autres;
- Des bureaux entièrement rénovés;
- Accessibilité directement par le métro McGill.

Être la personne préposée à la perception aux cotisations à l'Ordre c'est :

- Préparer et traiter les paiements des adhésions et des renouvellements à l'OEQ;
- Remplir le tableau Excel « Traitements des paiements de cotisation »
- Répondre aux questions des membres quant aux modalités de paiement possible;
- Aider à la réalisation des autres tâches durant la période de cotisations.

Vous devriez vous sentir interpellé si vous :

- Détenir un diplôme d'études professionnel en comptabilité ou en administration;
- Avoir au moins 6 mois d'expérience comme technicien(ne) comptable;
- Maîtrise du logiciel Excel;
- Accorder une grande importance aux détails.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par courriel **d'ici le 24 novembre, à 16 h**, à l'attention de madame Catherine Labrecque, coordonnatrice administrative, à l'adresse suivante : labrecquec@oeq.org.